



Nos références à rappeler : 031604/C - Avenant N° 1 Véhicules N° C2024-9739

VILLE DE SELONCOURT - 131 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - CS 29009 - 25230 SELONCOURT

Echéance du contrat : 1er janvier

> Avenant N° 1

Contrat Sur mesure Véhicules N° C2024-9739 - Véhicules à moteur et risques annexes

1. Objet de l'avenant

D'un commun accord entre les parties, et sans qu'il soit autrement dérogé aux conditions particulières du contrat et aux éventuels avenants additifs de modification, le présent avenant entérine les modifications définies dans les dispositions ci-après.

2. État des risques

Le ou les tableaux qui suivent mentionnent uniquement les risques concernés par le présent avenant. Pour les risques qui bénéficient d'une garantie optionnelle, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Dispositions particulières » pour en connaître l'étendue.

Au 22/10/2024 : 40 risques assurés sur l'ensemble du contrat.

2.1. Ajout de risques

N°	Genre	Désignation	1re mise en circulation	Formule de garantie	Date effet	Date résiliation
41	Véhicule léger	PEUGEOT - 5008 - GQ-933-RZ	26/09/2018	Formule 3	01/01/2024	31/01/2024
42	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	CITROEN - JUMPER JPM - GY-874-XQ	29/08/2024	Formule 3	22/02/2024	

2.2. Modification de risques

N°	Genre	Désignation	1re mise en circulation	Date application	Modifications
26	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	RENAULT - 570 XF 25	15/12/1999	03/07/2024	Résiliation risque

Le présent avenant est établi conformément aux souhaits de la personne morale qui reconnaît par ailleurs avoir reçu toutes informations, et conseils, adaptés à ses besoins.

Fait en 2 exemplaire(s) à Niort, le 22 octobre 2024

Pour la personne morale souscriptrice,

VILLE DE SELONCOURT

(Signature et cachet)

Daniel BUCHWALDER
Maire



Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général

Patrick BLANCHARD

